

LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Conseil d'arrondissement du 1^{er} février 2022

Martin Roberge
Directeur des travaux publics

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉS

1. Services centraux

1.1 Service de la concertation des arrondissements (SCA)

- ❑ Déclenchement des opérations de chargement
- ❑ Contrats de transports de neige
- ❑ Contrats de remorquage
- ❑ Contrats de chargement (n/a à Verdun)
- ❑ Gestion des chutes et dépôts à neige

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉS

1.2 Service du matériel roulant et ateliers (SMRA)

- ❑ Achat et entretien des véhicules et équipements de la Ville

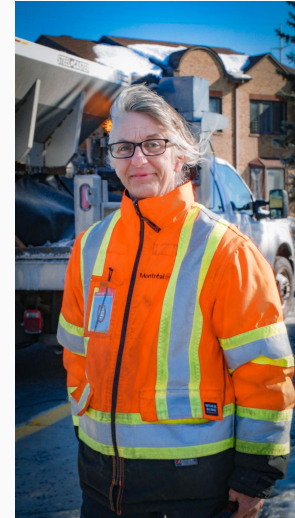
1.3 Service de police de la Ville Montréal (SPVM)

- ❑ Gestion des préposés au remorquage

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉS

2. Arrondissement de Verdun

- ❑ Gestion de la main-d'oeuvre
- ❑ Contrats de location d'équipements mécaniques
- ❑ Exécution et gestion complète des opérations
- ❑ Suivi de requêtes



POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Mise en place à l'hiver 2016-2017

- ❑ Objectifs
 - ❑ Coordonner et harmoniser la priorisation des rues
 - ❑ Diminuer l'empreinte environnementale des activités de déneigement
 - ❑ Optimiser l'organisation des opérations de déneigement
- Normes de service

TERRITOIRE DE VERDUN

- ❑ Rues : 120 km
- ❑ Trottoirs / pistes : 185 km
- ❑ Ruelles : 32 km
- ❑ Stationnements : 36
(responsabilité partagée
avec l'Agence de mobilité
durable)
- ❑ Croissants : 40
- ❑ Bâtiments municipaux : 8



TYPES D'OPÉRATION



- ❑ Déblaiement
- ❑ Épandage d'abrasifs
- ❑ Chargement
- ❑ Déglacage
- ❑ Enlèvement de la neige
autour des bâtiments
municipaux

ÉQUIPES DE TRAVAIL

Jusqu'à 150 personnes lors d'opérations de chargement de la neige

☐ Employés de l'arrondissement

- Cols bleus
- Contremaîtres
- Personnel administratif



☐ Entrepreneurs

- Équipements - chargeurs et niveleuses
- Camionneurs - transport de neige
- Remorqueurs

☐ Préposés aux remorquages

SIGNALISATION

Système de signalisation dynamique

1. Panneaux permanents avec numéro de téléphone

❑ 4 numéros de téléphone :

❑ 514 765-7111

❑ 514 765-7222

❑ 514 765-7272

❑ 514 765-7444

SIGNALISATION (suite)

❑ Messages téléphoniques (français/anglais) :

- ❑ **Entre minuit et 17 h** : “ Pour aujourd’hui, l’interdiction est levée ou en vigueur...”
- ❑ **Entre 17 h et minuit** : “ Pour demain, l’interdiction est levée ou en vigueur...”

→ L’interdiction est normalement levée entre 2 opérations de chargement de neige pour faciliter le stationnement des véhicules.

SIGNALISATION (suite)



**9h00 à 11h00
Mardi
1^{er} avr. au 14 nov.**

**12h00 à 17h00
Mar.-Mer.-Ven.
15 nov. au 31 mars**

**Sauf avis contraire
765-7222**

D6



**9h00 à 11h00
Lundi
1^{er} avr. au 14 nov.**

**12h00 à 17h00
Lun.-Jeu.
15 nov. au 31 mars**

**Sauf avis contraire
765-7222**

D5

SIGNALISATION (suite)

2. Panneaux ORANGE (couvrent les panneaux en place)

→ utilisés parfois les mercredis, samedis et dimanches, **sur les rues principales**

3. Pancartes de carton jaune

ET INFO-NEIGE!

Application disponible pour téléphone intelligent et à l'adresse
<https://services.montreal.ca/deneigement/carte>

CHARGEMENT DE LA NEIGE

Opérations :

- ❑ Chargement entièrement fait en régie
- ❑ 6 équipes par jour de chargement
- ❑ Durée :
 - ❑ 15 cm et moins : 2 jours
 - ❑ 15 à 25 cm : 2 à 4 jours
 - ❑ 25 cm et plus : 4 à 6 jours



CHARGEMENT DE LA NEIGE

Coûts d'opération d'un chargement:

- ❑ Jusqu'à 12 000 \$/heure, soit 144 000 \$ pour une journée de 12 heures
- ❑ Répartition du financement :
 - Arrondissement : 40 %
 - Services centraux : 60 %

DÉPENSES RÉELLES (portion arrondissement)

❏ 2018: 2,8 M\$

❏ 2019: 3,1 M\$

❏ 2020: 2,5 M \$

→ Inclut tous les types d'opération



*Merci de votre
attention!*